

## GRILLE DE SELECTION DU SCHAPENDOES

TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race	HD = Dysplasie hanche
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage	ED = Dysplasie coude
CI = Classe Intermédiaire	NE = Nationale d'élevage	
CO = Classe Ouverte	CHPT = Championnat de France	
CT = Classe Travail	APR = Atrophie Progressive de la Rétine	
CCH = Classe Champion	TC = Test de caractère organisé par le club de race	

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 25/06/2025

Approuvée par le comité de la SCC : 03/07/2025

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			<b>RECOMMANDE</b>	<b>ELITE B</b>	<b>ELITE A</b>
<b>CONFIRM E</b>	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition + TC qualif TB + Indemne APR (examen valable 2 ans) + APR génétique (indemne ou porteur) + Identification génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + TC qualif EXC + Indemne APR (examen valable 2 ans) + APR génétique (indemne ou porteur) + Identification génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + 1 EXC classé en CI ou CO ou CCH en NE + TC qualif EXC + Indemne APR (examen valable 2 ans) + HD + ED + APR génétique (indemne ou porteur) + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet Confirmé ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Indemne APR (examen valable 2 ans) + APR génétique (indemne ou porteur) + HD + ED + Compatibilité de filiation avec les descendants enregistrée à la SCC	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité de filiation avec les descendants enregistrée à la SCC



CENTRALE  
CANINE

## GRILLE DE SELECTION DU SCHAPENDOES

			enregistrée à la SCC		
--	--	--	----------------------	--	--

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.